

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 819

16 avril 2009

SOMMAIRE

AAA Alternative Fund	39309	Kalispera	39310
Almalux Group	39305	Lighthouse Holdings Limited S.A.	39270
Anchorage Venture Lab S.A.	39307	Lorine Company International S.A.	39266
AP Luxembourg S.à r.l.	39284	Luxempart-Energie S.A.	39271
Apollo (EU) Germany S.à r.l.	39284	Luxfinancière S.A.	39306
Aprilis Holding S.A.	39309	Lux-Ingénieurs S.à r.l.	39266
ATLANTICLUX Lebensversicherung S.A.	39268	Maega S.A.	39282
Aurelia Capital Holding S.A.	39272	Marine Locations S.A.	39267
Beim Weissenkreuz S.A.	39267	Merrill Lynch European Holdco S.à r.l. ...	39303
Bertona S.à r.l.	39305	Merrill Lynch German Hotel Investment Holdings S.à r.l.	39277
Beteiligungs- und Investment SE	39272	MLS Luxembourg S.à r.l.	39302
Capital Sequoia SPF	39311	MODERNBAU LUX Société Anonyme ..	39302
Captiva Capital (Luxembourg) S.à r.l.	39309	Molisa S.à r.l.	39277
Centenary Holdings	39277	ND Holdings S.A.	39269
Clovis Investments S.à r.l.	39280	Nicoletta International S.A.	39270
Colormac S.A.	39276	Perfektlux S.à r.l.	39282
Couth S.A.	39312	Pool Acquisition S.A.	39271
De Beers	39277	Profida Luxembourg S.A.	39310
Doria S.à r.l.	39308	RP Global Finance	39285
E.K. S.A.	39281	SREI (Southern Europe) S.à r.l.	39311
Elfa Group S.à r.l.	39312	Starwell Holding S.à r.l.	39306
Epicure Berlin Property Management and Holdings S.A.	39311	Together Production International (T.P.I.) S.à r.l.	39266
Garance Holding S.A.	39307	Ultima International S.à r.l.	39306
Gastina Equity S.A.	39282	Ulysses Finance S.à r.l.	39281
Griffin Residential S.à r.l.	39281	Unicorp Trading S.A.	39280
Holesovice Residential Holdings S.A.	39269	Universal (US) S.à r.l.	39308
HPS Invest S.à r.l.	39310	Vespucci S.à r.l.	39308
ICGSRedstone S.à r.l.	39276	Vokovice BCP Holding SA	39268
Investors Guild S.A.	39275		

Together Production International (T.P.I.) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 113.867.

Le bilan au 30.06.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le
Kanagarajah SATHYAJIT
Gérant
Signature

Référence de publication: 2008038604/43/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03611. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2008.

Lorine Company International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 109.906.

Mention rectificative du dépôt du 09/01/2008 (No L080003256.04)

Le bilan modifié au 31/12/2006, les comptes annuels au 31/12/2006 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008038620/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04282. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2008.

Lux-Ingénieurs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 9, place du Marché.
R.C.S. Luxembourg B 144.388.

Aussergewöhnliche Generalversammlung vom 31. März 2009.

Im Jahre zweitausendneun, den einunddrei(igsten März sind am Sitz der Gesellschaft erschienen:

1.- Herr Stefan OESTER WIND, Diplom Ingenieur, geboren am 16. August 1964 in Wadern, (D), wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Taffinsweg, 26, und

2.- Herr Michel LEITZ, Jurist, geboren am 9. November 1972 in Luxemburg, wohnhaft in L-6491 Echternach, 4, rue des Tanneurs.

Die Komparenten handelnd in ihrer Eigenschaft als alleinige Anteilhaber, welche das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft mit beschränkter Haftung Lux-Ingénieurs S.à r.l. mit Sitz in L-6460 Echternach, 9, Place du Marché eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister von Luxemburg unter Sektion B, Nummer 144.388, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 27. Januar 2009, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 381 vom 20. Februar 2009.

Die Anteilhaber nehmen nachfolgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Herr Michel LEITZ, vorbenannt, wird als Administrativer Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung seiner Funktionen enthoben und kann die Gesellschaft unter keiner Form mehr rechtskräftig vertreten.

Zweiter Beschluss

Als Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit wird bestätigt:

1.- Herr Stefan OESTERWIND, vorbenannt, Geschäftsführer Gegenüber Dritten wird die Gesellschaft immer durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers vertreten.

Dritter Beschluss

Herr Michel LEITZ tritt seine Anteile, 150 an der Zahl, an Herrn Stefan Oesterwind ab, welcher somit einziger Anteilhaber der Gesellschaft wird.

Aufgenommen in Echternach, den 31. März 2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009042925/10103/32.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00403. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Beim Weissenkreuz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 35.619.

Composition actuelle des organes de la société

l'Assemblée Générale 19 mars 2008 a décidé de reconduire les mandats suivants avec effet à ce jour.

Conseil d'administration:

MM. Gérard Hoffmann, ingénieur-économiste, L- 1938 Luxembourg, Président

Jean-Jacques Beasch, directeur de sociétés, L-3547 Dudelange

Armand Meyers, directeur de sociétés, L-8035 Strassen

Guy Minella, directeur de sociétés, L-3828 Mondcerange, 7, an Arzemt

Marc Rob, directeur de sociétés, L-4999 Schouweiler

Expiration AGO 2014.

Commissaire aux comptes:

Miguel VISIEDO, 78, rue de la Cambre, B-1200 Bruxelles

Expiration AGO 2014.

Beim Weissenkreuz S.A., société anonyme

Signature

Référence de publication: 2008051117/1873/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04368. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080055549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2008.

Marine Locations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 74.363.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle, la dénomination de la Société figurant sur l'extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2008, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 22 juillet 2008 sous la référence N° L080106195.05 doit être lue de la manière suivante:

MARINE LOCATIONS S.A.

Société Anonyme

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg n° B 74363

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009043347/6341/21.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08841. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Vokovice BCP Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 95.588.

—
Extrait des décisions de l'assemblée générale tenue en date du 25 février 2009

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Ernst & Young S.A., au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat, avec siège au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 MUNSBACH.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Quatrième résolution

L'Assemblée nomme Madame Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009043339/6341/29.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07685. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

ATLANTICLUX Lebensversicherung S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 26.817.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 16. März 2009

Die ordentliche Generalversammlung beschliesst, die Prüfungsgesellschaft KPMG Audit, 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2009 zu ernennen. Das Mandat des Abschlussprüfers endet unmittelbar nach der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2010.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für ATLANTICLUX Lebensversicherung S.A
Unterschrift

Référence de publication: 2009043334/267/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07791. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Holesovice Residential Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 105.831.

—
Extrait des décisions de l'assemblée générale tenue en date du 25 février 2009

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Ernst & Young S.A., au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat, avec siège au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-1365 MUNSBACH.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Quatrième résolution

L'Assemblée nomme Madame Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009043336/6341/28.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07688. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

ND Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 136.716.

—
Extrait des décisions de l'assemblée générale tenue en date du 25 février 2009

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Ernst & Young S.A., au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat, avec siège au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 MUNSBACH.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste d'administrateur A de la société avec effet immédiat.

Quatrième résolution

L'Assemblée nomme Madame Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au poste d'administrateur de classe A de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009043337/6341/28.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07686. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Lighthouse Holdings Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 84.593.

—
Extrait des décisions de l'assemblée générale tenue en date du 25 février 2009

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Ernst & Young S.A., au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat, avec siège au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 MUNSBACH.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Quatrième résolution

L'Assemblée nomme Madame Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faiencerie L-1511 Luxembourg au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009043340/6341/29.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07684. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Nicoletta International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 82.055.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 8 août 2008

1. Les actionnaires décident de renouveler, pour une période de 1 an, le mandat des administrateurs en fonction:

- Monsieur Rainer S. Simon, né le 7 mars 1950 à Isernhagen (Allemagne), demeurant professionnellement à D-20354 Hamburg, 41 Esplanade (Allemagne), Président, Administrateur-Délégué,

- Monsieur Pierre Stemper, né le 6 décembre 1970 à Poissy (France),

demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, Administrateur.

- Monsieur Naim Gjonaj, né le 8 octobre 1973 à Liège (Belgique),

demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, Administrateur.

- Mme Christelle Rétif, née le 13 décembre 1973 à Saint-Germain-en-Laye (France), demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, Administrateur.

2. Les actionnaires décident de renouveler, pour une période d'un an, le mandat du commissaire en fonction:

KPMG Audit, siège social à L-2520 Luxembourg, 9 allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg B 103.590.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Nicoletta International S.A.
Société Anonyme
Signature / Signature
Administrateur/ Administrateur

Référence de publication: 2009043343/636/27.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01365. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Pool Acquisition S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 82.054.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 25 novembre 2008

1 La démission de Manuel Frias de son poste de Président Administrateur-Délégué, avec effet au 30 avril 2007, est acceptée.

Est nommé Président du conseil d'Administration et Délégué à la gestion journalière:

- Monsieur Pierre Stemper, né le 6 décembre 1970 à Poissy (France),
demeurant professionnellement au L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

2 La démission de Michael, Andrew, Twinning de son poste d'administrateur, avec effet au 14 octobre 2008, est acceptée.

Est nommée en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

- Madame Joséphine, Alicia, Pallett, née le 10 juin 1974 à York (Royaume-Uni), demeurant professionnellement au 43-45 Portman Square, Londres, W1H 6DA, Royaume-Uni. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

3 Les actionnaires décident de renouveler, pour une période d'un an, le mandat du commissaire en fonction:

- KPMG Audit, siège social à L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer, R.C.S Luxembourg B 103.590.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pool Acquisition S.A.
Société Anonyme
Signature
Administrateur

Référence de publication: 2009043345/636/30.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01355. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Luxempart-Energie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 46, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 67.783.

—
AUSZUG

Per Umlaufbeschluss vom 23. Februar 2009 hat der Verwaltungsrat entsprechend den Bestimmungen von Artikel 9 der Satzung auf schriftlichem Weg folgenden Beschluss gefasst:

- Herr Tim Hartmann wird zum Präsidenten des Verwaltungsrats für die Dauer von einem Jahr, endend mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010, ernannt.

- Frau Marion Prinz wird zur Vize-Präsidenten des Verwaltungsrats für die Dauer von einem Jahr, endend mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010, ernannt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 13. März 2009.

Für Luxempart-Energie S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2009043330/267/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04727. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Beteiligungs- und Investment SE, Société Européenne.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 107.059.

Beschluss der Gesellschafterversammlung vom 9. Februar 2009 die am Sitz der Gesellschaft stattfand

Herr Magister Siegfried Kittinger, wohnhaft in Dorf 175, A-6323 Bad Häring tritt als Verwaltungsratsmitglied zurück.

Herr Magister Siegfried Kittinger, wohnhaft in Dorf 175, A-6323 Bad Häring tritt als Administrateur Président zurück.

Herr Simon Hermann Huber, wohnhaft in Anton-Karg-Str. 6, A-6330 Kufstein wird zum neuen Verwaltungsratsmitglied, bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2013 stattfindet, ernannt.

Herr Simon Hermann Huber, wohnhaft in Anton-Karg-Str. 6, A-6330 Kufstein wird zum Administrateur délégué, bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2013 stattfindet, ernannt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009043346/1682/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00113. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Aurelia Capital Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6634 Wasserbillig, 8, rue des Marais.

R.C.S. Luxembourg B 145.522.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendneun, den fünften März.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul BETTINGEN, mit dem Amtssitze zu Niederanven.

Sind erschienen:

1° Herr Manfred HELBACH, Wirtschaftsprüfer, geboren in Trier (Deutschland), am 7. Oktober 1942, wohnhaft in D-54295 Trier, Am Herrenweiher 21 (Deutschland),

2° Frau Adalina ZENT geborene BROTZEL, Dipl. Dolmetscherin, geboren in Duschanbe (Tadschikistan) am 24. Februar 1964, wohnhaft in D-54298 Igel, Schauinsland 9 (Deutschland).

Vorbenannte Personen ersuchen den unterzeichneten Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren.

Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck - Kapital

Art. 1. Es wird eine anonyme Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung: "AURELIA CAPITAL HOLDING S.A.".

Die Gesellschaft kann einen einzigen oder mehrere Gesellschafter haben. Solange die Gesellschaft nur einen Gesellschafter hat, kann diese durch einen einzigen Verwalter verwaltet werden, welcher nicht der einzige Gesellschafter zu sein braucht.

Der Tod, die Aufhebung der Zivilrechte, der Konkurs, die Liquidation oder der Bankrott des einzigen Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Mertert.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates oder des einzigen Verwalters können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates oder des einzigen Verwalters kann der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde Mertert verlegt werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet wer-

den, so kann der Gesellschafts Sitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Maßnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft ist

- die Erbringung von Dienstleistungen im Bereich des Finanzsektors unter Ausschluss aller Aktivitäten die unter das Gesetz vom 13. Juli 2007 über die Regelung der Finanzmärkte fallen,
- der Erwerb, die Verwaltung, die Verwertung und die Veräußerung von Immobilien sowohl in Luxemburg als auch im Ausland gelegen,
- der Handel mit Waren und Investitionsgütern aller Art,
- alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungsnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen Sicherheiten und Patenten, deren Veräußerung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonst wie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte durchführen, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können.

Die Gesellschaft kann jede andere Tätigkeit welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt in Verbindung steht oder welche diesen fordern kann im In- und Ausland, ausüben.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt zweiunddreißigtausendeinhundert Euro (EUR 32.100,-) eingeteilt in dreihunderteinundzwanzig (321) Aktien mit einem Nominalwert von einhundert Euro (EUR 100,-) pro Aktie.

Die Aktien sind Inhaber- oder Namensaktien, je nach Wahl des Aktionärs, mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form der Namensaktien vorsieht.

Nach Wunsch der Aktionäre können Einzelaktien oder Zertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann zum Rückkauf Ihrer eigenen Aktien schreiten, unter den durch das Gesetz vorgesehenen Bedingungen.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann ebenfalls das Gesellschaftskapital erhöht oder erniedrigt werden.

Verwaltung - Überwachung

Art. 6. Wenn durch Generalversammlung festgestellt wird, dass die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter hat, kann die Gesellschaft durch einen einzigen Verwalter verwaltet werden, der „einzigster Verwalter“ genannt wird, bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, welche das Vorhandensein von mehr als einem Aktionär feststellt.

Wenn die Gesellschaft mehr als einen Gesellschafter hat wird diese durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen. Der einzige Verwalter beziehungsweise die Verwalter werden für eine Dauer ernannt, die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Sie können von der Generalversammlung wiedergewählt und jederzeit abberufen werden.

Jeder Verweis auf den Verwaltungsrat in vorliegender Satzung ist ein Verweis auf den einzigen Verwalter (wenn die Gesellschaft einen einzigen Gesellschafter hat) solange die Gesellschaft einen einzigen Gesellschafter hat.

Wenn eine juristische Person Verwalter der Gesellschaft ist, muss diese einen ständigen Vertreter bestimmen, welcher die juristische Person gemäß Artikel 51bis des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, so wie dies abgeändert wurde, vertritt.

Der/die Verwalter werden durch die Generalversammlung ernannt. Die Gesellschafter bestimmen ebenfalls die Anzahl der Verwalter, ihre Vergütung und die Dauer ihres Mandates.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates durch Tod, Pension oder jeden anderen Grund, frei, so können die verbleibenden Mitglieder durch einfache Stimmenmehrheit das frei gewordene Amt bis zur nächsten Generalversammlung der Aktionäre besetzen. Falls kein Verwalter verfügbar ist, wird durch den Prüfungskommissar schnell eine Generalversammlung einberufen, um einen neuen Verwalter zu ernennen.

Art. 7. Der Verwaltungsrat beziehungsweise der einzige Verwalter hat die weitestgehenden Befugnisse alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen durchzuführen, die im Interesse der Gesellschaft sind.

Alle Handlungen, die nicht ausdrücklich durch gegenwärtige Satzungen und das Gesetz, der Generalversammlung vorbehalten sind, fallen der Kompetenz des Verwaltungsrates beziehungsweise des einzigen Verwalters zu.

Art. 8. Der Verwaltungsrat wählt unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden. Wenn kein Vorsitzender vorhanden ist, kann der Vorsitz der Versammlung einem anwesenden Verwalter anvertraut werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei Vollmacht zwischen Mitgliedern möglich ist. Die Verwaltungsratsmitglieder können die Vollmacht schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax geben

In Dringlichkeitsfällen können die Verwaltungsratsmitglieder ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax abgeben.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden durch einfache Stimmenmehrheit gefasst. Im Falle von Gleichstand ist die Stimme des Vorsitzenden der Versammlung entscheidend.

Die Beschlüsse, die durch den einzigen Verwalter gefasst werden haben die gleiche Ausführungskraft wie diejenigen, die durch den Verwaltungsrat gefasst werden und werden in Protokollen festgehalten, welche durch den einzigen Verwalter unterschrieben werden und wovon Kopien und Auszüge angefertigt werden können.

Art. 9. Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung sowie der Vertretung der Gesellschaft in der Verwaltung dieser Geschäfte, übertragen.

Der Verwaltungsrat beziehungsweise der einzige Verwalter kann außerdem jedwelcher Person, die nicht Verwalter sein muss, jedwelche Spezialvollmacht erteilen sowie Vertreter und Angestellte ernennen und abberufen und ihren Lohn festsetzen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet so wie dies durch die Generalversammlung der Aktionäre festgesetzt wird.

Art. 11. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannte Kommissare überwacht, die ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt.

Die Dauer der Amtszeit der Kommissare, wird von der Generalversammlung festgelegt. Sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

Geschäftsjahr - Generalversammlung

Art. 12. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am 31. Dezember jeden Jahres.

Art. 13. Für den Fall, dass es nur einen Gesellschafter (einziger Gesellschafter) gibt, übt dieser im Laufe der ordnungsgemäß abgehaltenen Generalversammlungen sämtliche Befugnisse aus, welche laut dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften der Generalversammlung obliegen.

Die Generalversammlungen werden gemäß den gesetzlichen Bestimmungen einberufen. Sie sind nicht nötig, wenn alle Gesellschafter bei der Versammlung anwesend oder vertreten sind und wenn sie erklären vorab von der Tagesordnung Kenntnis genommen zu haben.

Der Verwaltungsrat kann festlegen, dass nur die Aktionäre zur Generalversammlung zugelassen werden, die fünf Kalendarstage vor dem festgelegten Datum ihre Aktien hinterlegt haben. Jeder Aktionär kann persönlich oder mittels eines Bevollmächtigten, welcher nicht Aktionär sein muss, abstimmen.

Jede Aktie gibt anrecht auf eine Stimme.

Art. 14. Jede ordentliche oder außerordentliche Generalversammlung kann nur gültig über die Tagesordnung befinden, wenn die Gesellschafter in den gesetzlich vorgesehenen Verhältnissen anwesend oder vertreten sind.

Die Generalversammlung hat die weitestgehenden Befugnisse, um alle Handlungen im Interesse der Gesellschaft zu tätigen oder zu ratifizieren.

Art. 15. Die Generalversammlung bestimmt über Verwendung und die Zuteilung der Gewinne.

Der Verwaltungsrat beziehungsweise der einzige Verwalter ist ermächtigt Zwischendividenden auszuschütten gemäß den gesetzlichen Bestimmungen.

Art. 16. Die jährliche Generalversammlung tritt in dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am zweiten Freitag des Monats Mai um 17.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 17. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften sowie auf die späteren Änderungen.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf eintausendsiebenhundert Euro (EUR 1.700,-).

Kapitalzeichnung

Die gesamten dreihunderteinundzwanzig (321) Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1.- Herr Manfred HELBACH, vorbenannt, einhunderteinundsechzig Aktien	161
2.- Frau Adalina ZENT, vorbenannt, einhundertsechzig Aktien	160
Total: dreihunderteinundzwanzig Aktien	321

Die Aktien wurden zu hundert Prozent (100 %) in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute die Summe von zweiunddreissigtausendeinhundert Euro (EUR 32.100,-) zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird festgelegt auf drei (3), diejenige der Kommissare wird festgelegt auf einen (1).

2.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden mit der ordentlichen Jahresgeneralversammlung des Jahres 2014.

3.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

- Herr Manfred HELBACH, vorgeannt;
- ARAGON INVEST AG, mit Sitz in L-2540 Luxemburg, 15, rue Edward Steichen, RCS Luxemburg B 143.435, mit Herrn Manfred HELBACH, vorgeannt, als ständigen Vertreter;
- Frau Adalina ZENT, vorgeannt.

4.- Zum delegierten Verwaltungsratsmitglied des Verwaltungsrates wird ernannt:

Herr Manfred HELBACH, vorgeannt.

5.- Zum Kommissar wird ernannt:

Die Gesellschaft Account Data Europe S.A., mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Treves, RCS Luxemburg B 70.580.

6.- Zur wirksamen Vertretung der Gesellschaft ist entweder die alleinige Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes oder die gemeinsame Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes und eines anderen Mitgliedes des Verwaltungsrates erforderlich.

7.- Der Gesellschaftssitz befindet sich auf folgender Adresse:

L-6634 Wasserbillig, 8, rue des Marais.

Der Notar hat die Komparenten darauf aufmerksam gemacht, dass eine Handlungsmächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was die Komparenten ausdrücklich anerkennen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Senningerberg, im Jahre, Monat und Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgeannten Erschienenen zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Manfred Heibach, Adalina Zent, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 09 mars 2009. LAC / 2009 / 8983. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Franck Schneider.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 13. März 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009044086/202/184.

(090051006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Investors Guild S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 106.496.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 19 mars 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves NICOLAS
- Monsieur Marc KOEUNE
- Madame Nicole THOMMES
- Monsieur Michaël ZIANVENI

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009043413/693/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07317. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Colormac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 64.313.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2009, le Conseil d'Administration de la société se compose comme suit:

Monsieur Valerio RAGAZZONI, né le 16 août 1943 à Lezzeno (I), demeurant à L-8077 Bertrange - 248, rue de Luxembourg

Madame Susan REILLY, née le 29 septembre 1979 à St Martin (F), demeurant à GB-CM3 3GY Chelmsford Boreham - 1 Yonge Close

Monsieur David O'MARA, né le 6 novembre 1945 à Sheffield (GB), demeurant à GB-RM3 9AP Essex Romford - 62 Priory Road

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2009.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Référence de publication: 2009043417/740/21.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08144. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

ICGSRedstone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.187.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'associé suivant:

La société ICGSLuxhold S.à r.l., ayant son siège social au 31, boulevard du Prince Henri, à L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ICGSRedstone S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009043416/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08394. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Centenary Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 7.539.

—
Extrait des procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2009.

Il en résulte que:

- la démission de Monsieur Stuart Paul Huntley de 9 rue Sainte Zithe Luxembourg est accepté avec effet du 2 mars 2009 et
- Monsieur Eric Caverhill de 9 rue Sainte Zithe Luxembourg est nommé administrateur de la société avec effet du 3 mars 2009 jusqu'à l'assemblée générale du 2009.

Centenary Holdings S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009043377/2571/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07102. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

De Beers, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 78.985.

—
Extrait de la résolution adoptée par les Membres du Conseil d'Administration du 4 février 2009.

Il en résulte que:

- Il en résulte que la démission de Monsieur Serwalo Seghwagha Gasegale Tumelo de 9, rue Sainte Zithe, Luxembourg, administrateur, est acceptée avec effet le 3 février 2009.
- la nomination de Monsieur Solomon Molebatsi Sekwakwa de 9, rue Sainte Zithe, Luxembourg, administrateur, est acceptée avec effet le 4 février 2009, jusqu'à l'Assemblée Générale du 2009.

Pour extrait sincère et conforme

De Beers S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009043376/2571/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07104. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

**Merrill Lynch German Hotel Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Molisa S.à r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 127.790.

—
In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 131.744,

Here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 96.380,

Here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Shareholders of Merrill Lynch German Hotel Investment Holdings S.à r.l. (formerly "Molisa S.à r.l."), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 127.790 and incorporated by deed of Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg on 19 April 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") under number 1318 on 29 June 2007 (the "Company").

The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 21 December 2007, published in the Mémorial C under number 555 on 5 March 2008.

The appearing parties representing the entire share capital of the Company (the "Shareholders") take the following resolutions:

First resolution

The Shareholders decide to amend Article 12 of the Articles, which shall read as follows:

Art. 12. "The Company is managed by one or several managers, who need not to be partners. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (class A managers and class B managers).

The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any A manager together with any B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated.

The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be partner(s) or manager(s) of the Company. In this case, the single signature of any person to whom such power has been validly delegated in accordance with the Articles shall bind the Company.

The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners who fixe(s) the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners."

Second resolution

The Shareholders decide to amend Article 13 paragraph 6 of the Articles, which shall read as follows:

Art. 13. Paragraph 6. "The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast, provided at least a class A manager and a class B manager agree on those resolutions."

Third resolution

The Shareholders decide to amend Article 14 of the Articles, which shall read as follows:

Art. 14. "The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by the joint signature of any A manager together with any B manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by the joint signature of any A manager together with any B manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers."

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately EUR 750.-.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties who is known to the notary by his/ her name, first name, civil status and residence, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744,

Ici représentée par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380,

Ici représentée par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de Merrill Lynch German Hotel Investment Holdings S.à r.l. (anciennement "Molisa S.à r.l."), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.790, constituée par acte du Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg 19 avril 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 1318 du 29 juin 2007 (la "Société").

Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés suivant un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial C dans le numéro 555 du 5 mars 2008.

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social (les "Associés"), ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de modifier l'article 12 des Statuts comme suit:

Art. 12. "La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. En cas de pluralité de gérants, les gérants constituent un conseil de gérance composé par deux classes de gérants (gérants de classe A et gérants de classe B).

La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués.

Le gérant unique ou, dans le cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc, le(s)quel(s) peut/peuvent ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Dans ce cas, la signature unique de toute personne à qui un tel pouvoir a été valablement délégué dans les conditions des Statuts de la Société liera la Société.

Le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le (les) gérant(s) est (sont) par l'associé unique, ou le cas échéant les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est (sont) librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique, ou le cas échéant les associés."

Seconde résolution

Les Associés décident de modifier l'article 13 alinéa 6 des Statuts comme suit:

Art. 13. Alinéa 6. "Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions pourront être prises à la condition qu'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B de la Société aient marqué leur accord."

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 14 des Statuts comme suit:

Art. 14. "Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par la signature

conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de EUR 750,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 mars 2009. Relation: LAC/2009/10487. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043892/242/143.

(090050411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Clovis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.550,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 127.438.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du gérant suivant:

- Monsieur André Mueller, résidant au 14 Friesenbergstrasse à CH-8055 Zürich (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clovis Investments S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009043414/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08390. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Unicorp Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 139.212.

1) La soussignée C.G. Consulting S.A., 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Démissionne à compter du 12 mars 2009 de son mandat de commissaire aux comptes de la société UNICORP TRADING S.A, siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, R.C.S. Luxembourg B 139.212.

2) Les soussignés:

- Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg,

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976 à Moyeuve-Grande (France) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg,

Démissionnent à compter du 12 mars 2009 de leur mandat d'administrateur de la société UNICORP TRADING S.A, siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, R.C.S. Luxembourg B 139.212.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNICORP TRADING S.A.

Signature

Référence de publication: 2009043415/3258/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08392. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090049552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Ulysses Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.300.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.623.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 5 février 2009 que ULISSES FINANCE S.à r.l., a transféré 1.075.185 parts sociales ordinaires à

- SOCIETE GENERALE BANK & TRUST.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

ULYSSES FINANCE S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2009043382/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07728. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090049314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Griffin Residential S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.840.

Par le présente avis, le gérant informe les tiers du changement de siège social de l'Associé Unique de la Société "Griffin Investments Partners Holding S. à r.l." désormais domicilié aux 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

et par ailleurs du changement d'adresse professionnelle du Gérant B "Doeke van der Molen" de 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg aux 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 Mars 2009.

Tomasz Klukowski / Doeke van der Molen

Gérant - A / Garant - B

Référence de publication: 2009043403/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08308. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090049283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

E.K. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 60.217.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Ordinaire tenue exceptionnellement au siège social le 10 mars 2009

6^{ème} Résolution:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs Monsieur Christophe BLONDEAU, Monsieur Nour-Eddin NIJAR et Monsieur Romain THILLENS, ainsi que celui de Commissaire de HRT Révision S.A. pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour E.K. S.A.

Signature

Référence de publication: 2009043393/565/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05870. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Gastina Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 137.500.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 13 mars 2009 a pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale prend acte de la démission de la société CeDerLux-Services S.à r.l. de son mandat de commissaire aux comptes.

2. L'assemblée décide de nommer en son remplacement aux fonctions de commissaire aux comptes la société Studio Commerciale e Fiduciario Michele Romerio, ayant son siège social à Carabella, 6582 Pianezzo, Suisse.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009043409/693/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07362. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Maega S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 40.180.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu en date du 23 mars 2009 qu'il y a lieu d'inscrire les modifications suivantes concernant la société anonyme MAEGA S.A.:

1. Le Conseil d'Administration a nommé M. Luca SIMONA, consultant, domicilié professionnellement au 9^e Via Peri CH-6900 Lugano, aux fonctions d'Administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

LUXFIDUCIA S.à.r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009043406/1629/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC08008. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Perfektlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 45, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 145.521.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-six février.

Par devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch/Alzette.

ONT COMPARU:

1. Monsieur Suleyman OKATAR, artisan indépendant, demeurant à D-66809 Nalbach, 4d Brückenstrasse.

2. Monsieur Ugur OKATAR, artisan indépendant, demeurant à D-66663 Merzig, lb Zum Wiesenhof.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de "PERFEKTLUX S.à r. l."

Art. 2. Le siège social est établi à Bertrange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger:

- l'exécution de travaux de chapes et de béton cellulaire, l'exploitation d'un atelier de carreleur et d'une entreprise de constructions, de pose de chapes flottantes, d'isolation, de revêtements en matière synthétique pour sols, murs et plafonds,

- le négoce de produits pour le bâtiment ainsi que l'achat et la vente de toutes marchandises en général et notamment de tous articles et matériaux de la branche.

Elle pourra d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, notamment par la prise de participations dans des entreprises ou la locations de fonds de commerce similaires ou par la création de filiales ou succursales.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) EUROS représenté par CENT PARTS SOCIALES (100) de CENT VINGT CINQ (125) EUROS, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1.-Monsieur Suleyman OKATAR, prédit,	50 parts
2.- Monsieur Ugur OKATAR, prédit,	50 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille neuf.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papiers et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de HUIT CENT CINQUANTE EUROS (EUR 850,-).

Assemblée générale extraordinaire

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes:

Est nommé gérant technique de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Suleyman OKATAR, prédit.

Est nommé gérant administratif de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Ugur OKATAR, prédit.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant technique.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-8077 Bertrange, 45 route de Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénoms, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Suleyman OKATAR; Ugur OKATAR, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 MARS 2009. Relation: EAC/ 2009/ 2340. Reçu: soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 MARS 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009044088/203/88.

(090050991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Apollo (EU) Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 97.600.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. a changé d'adresse comme suit:

9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

vers le

20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043386/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08485. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

AP Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 63.495.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. a changé d'adresse comme suit:

9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

vers le

20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009043385/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08483. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

RP Global Finance, Société Anonyme de Titrisation.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.585.

In the year two thousand and nine, the twenty-sixth day of February.

Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of RP Global Finance, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 144.585 (the Company). The Company was incorporated on January 20, 2009 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

There appeared:

HNW Investment Services Ltd, a duly incorporated and existing company under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Bison Court, Road Town, Tortola, British Virgin Islands VG 1110 registered with the Companies Registry of the British Virgin Islands under number 371764, (the Sole Shareholder),

hereby represented by Sophie Arvieux, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;

2. Change of the Company's legal form from a private limited liability company (société à responsabilité limitée) into a public company limited by shares (société anonyme);

3. Acknowledgment of the report established by L'Alliance Révision SARL, independent auditor in Luxembourg in relation to the conversion of the Company described under item 2 above;

4. Adoption of the Luxembourg securitisation regime;

5. Full restatement of the Company's articles of association to reflect the resolutions passed under items 2 and 4 above;

6. Acknowledgment of the resignation of the managers of the Company and granting of full and complete discharge for the exercise of their mandates;

7. Appointment of Mr. Michael Werner, Mr. Helmuth Hintringer, Ms. Angela Berney and ATC Management (Luxembourg) SARL as directors of the Company for a period of six years;

8. Appointment of L'Alliance Révision SARL, as statutory auditor of the Company for a period of six years;

9. Amendment of the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of ATC Management (Luxembourg) SARL to proceed on behalf of the Company with the change of legal form and regime of the Company;

10. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented considering itself as duly convened.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to change the form of the Company from that of Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) to that of a Luxembourg public company limited by shares (société anonyme), without interruption of its legal personality, and to adopt the form of a public company limited by shares (société anonyme), such resolution to become effective immediately after the passing of the following resolutions hereafter.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the report of the independent auditor. The change of the legal of the Company is made on the basis of a report in satisfaction of articles 26-1 and 31-1 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, and established by L'Alliance Révision S.à r.l., independent auditor (réviseur d'entreprises) dated 26 February 2009.

The conclusions of this report are the following:

"On the basis of our review and tests described above, we do not have any remarks to state on the valuation of assets and liabilities of the Company, and which correspond at least to the number and value of ordinary shares of the Company to be issued as a société anonyme."

This report will remain attached to the present deed.

Following the conversion of the Company into a public company limited by shares ("société anonyme"), the existing shares, the number and the par value of which remaining unchanged, are attributed to the Sole Shareholder considering of its participation in the Company before the change of its legal form.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to adopt the Luxembourg securitisation regime and to have the Company submitted to the provisions of the Luxembourg law of 22 March 2004 on securitisation in addition to the provisions the the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended and the Company's restated articles of association provide for.

Fifth resolution

In order to reflect the resolutions taken above, the Meeting resolves to amend and completely restate the Company's Articles which shall henceforth read as follows:

I. Form - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Form - Name. The name of the company is RP Global Finance (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (the Company Law) and the law of 22 March 2004 on securitisation (the Securitisation Law), as well as by these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and, in particular, it may acquire and assume, directly or indirectly or through another entity, risks relating to any kind of loans, claims, receivables and/or other goods or assets (including securities and financial instruments of any kind), and/or risks relating to liabilities or commitments of third parties or which are inherent to all or part of the activities undertaken by third parties (the Underlying Assets) and to directly or indirectly invest in, acquire, hold and dispose of the Underlying Assets within the limits of the Securitisation Law.

3.2. The Company may issue shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on the risks relating to the Underlying Assets. The Company may borrow in any form within the limits of the Securitisation Law.

3.3. The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

3.4. The Company may freely dispose of, and assign its assets on such terms as determined by the board of directors or the sole director, as the case may be.

3.5. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

3.6. The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders or the sole shareholder of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) consisting of fifty thousand (50,000) shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders or the sole shareholder of the Company adopted in the manner required for amendments of the Articles. Shares issued by the Company may be expressed as being exclusively related to one or more specific Compartments of the Company.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Company Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.3. The shares issued may be expressed as being exclusively related to one or more specific Compartments of the Company. All shares which have been allocated to one or more specific Compartments of the Company are redeemable shares. The redemption of the shares of a given Compartment can only be made by using sums available for distribution in accordance with the Company Law (distributable funds including the share premium account) and which are the proceeds of the partial or total disposal and/or other income of the relevant Compartment. The shares that have been redeemed shall be immediately suspended and as such bear no voting rights, and shall have no rights to receive any dividends or liquidation proceeds. The shareholders agree that the redemption of the shares of a given Compartment made in accordance with the provisions hereof respects their right to equal treatment by the Company.

6.4. The redemption price of the shares of a given Compartment (the Redemption Price) is calculated by the board of directors or by such person appointed by the board of directors on the basis of the net asset value of the corresponding Compartment. The Redemption Price may be paid either in form of a cash distribution or of a distribution in kind or one part in cash and one part in kind.

6.5. The net asset value of the shares of a given Compartment shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of this Compartment, being the fair market value of the underlying assets of this Compartment less the liabilities attached to the Compartment at close of business on that day, by the number of shares of a given Compartment then issued at such close of business. The fair market value of the underlying assets of the Compartment may be further defined on such other basis as the board of directors determines to be fair and reasonable. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any decision taken by the board of directors with respect to the calculation of the Redemption Price shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

6.6 Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders' register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.7 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.8 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.9. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 7. Compartments.

7.1. The board of directors may create one or more compartments within the Company (the Compartment or the Compartments). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the board of directors

creating such Compartment, correspond to a distinct part of the assets and liabilities of the Company. The resolution of the board of directors creating one or more Compartments, or amending the same, shall be binding as of the date of such resolutions against any third party.

7.2. As between shareholders and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of shareholders and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the board of directors having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and the assets of that Compartment shall be exclusively available to satisfy such shareholders and creditors. Creditors and shareholders of the Company whose rights are not related to a specific Compartment shall have no rights to the assets of any Compartment.

7.3. Unless otherwise provided for in the resolution of the board of directors having created a specific Compartment, no resolutions of the board of directors may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the shareholders or creditors whose rights relate to such Compartment, including any decision to liquidate the shares related to such Compartment, without the prior approval of the shareholders or creditors whose rights relate to the relevant Compartment. Any decisions of the board of directors taken in breach of this article shall be void. By derogation, the redemption of shares in accordance with article 6.3 can be decided by a decision of the sole board of directors.

7.4. Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

7.5. Where pursuant to article 7.3. above, the prior approval of the shareholders of a specific Compartment is required, the majority requirements set forth in article 14 below apply. Where the prior approval of the creditors of a specific Compartment is required, the majority requirements set forth in either the board resolution creating such Compartment or the issuing documents relating to the securities of such Compartment apply.

III. Management - Representation

Art. 8. Board of directors.

8.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible. However, to the extent the Company has only one shareholder, the sole shareholder, after having acknowledged in a general meeting that the Company has a single shareholder, may decide that the Company shall be managed by a single director, until the first general meeting following the introduction of at least one more shareholder.

8.2. The directors shall be elected by the sole shareholder or the shareholders of the Company at the general meeting. The shareholders or the sole shareholder of the Company shall also determine the number of directors (subject to article 8.1 above), their remuneration and the term of their office. In the event a director is elected without any indication on the terms of his mandate, he shall be deemed to be elected for six years from the date of his election. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the sole shareholder or the general meeting of shareholders of the Company.

8.3 If a legal entity is appointed as director of the Company, this entity must designate a permanent representative who shall represent such legal entity in its duties as a director of the Company. Should the permanent representative be unable to perform his duties for whatever reason (including without limitation, removal, resignation, dismissal, death), the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

8.4. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of the shareholders of the Company which shall proceed to the definitive appointment.

Art. 9. Powers of the single director or the board of directors.

9.1. All powers not expressly reserved by the Company Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single director or, as the case may be, the board of directors, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and the Securitisation Law.

9.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the single director or, as the case may be, by the board of directors, or in accordance with article 11.1 of the Articles.

9.3. The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more directors, officers, or other agents who may but are not required to be shareholders, acting individually or jointly. If one or several directors of the Company has/have been empowered to represent the Company with respect to the day-to-day management of the Company, the board of directors must report to the annual general meeting any salary, remuneration and/or other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

Art. 10. Procedure.

10.1. The board of directors of the Company must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company.

10.2. The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

10.3. Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

10.4. No such written notice is required if all members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

10.5. Any director may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another director as his proxy. A director may also appoint another director as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

10.6 The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of directors are validly taken by a majority of the votes cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

10.7

(i) Notwithstanding art. 10.6. above the following resolutions of the board of directors will require the approval of the general meeting of shareholders of the Company:

a) sale, transfer, pledge or alienation of any asset of the Company representing more than 10% of the value of the assets of the Company;

b) entrance into, amendment or termination of any labor contract with executives of the Company, provided the annual salary of such personnel exceeds € 100,000.-;

c) entrance into, amendment or termination of any agreement, with a term longer than 3 years, except those having a consideration per year to be paid by the Company, lower than € 100,000.-;

d) entrance into, amendment or termination of any agreement having a consideration to be paid by the Company, exceeding € 150,000.-;

e) entrance into, amendment or termination of any agreement by the Company with its shareholders or any other related party to its shareholders with a consideration exceeding € 50,000.- in aggregate per year;

f) entrance into, amendment or termination of any facility/loan agreement for an amount exceeding € 250,000.-;

g) entrance into or amendment of any guarantee or collateral granted by the Company in favor of third parties;

h) granting of any financing to the Company's shareholders or any related party to its shareholders;

i) granting or revocation of general powers of attorney; or

j) entrance into agreements with legal, tax, accounting or any other advisers having a consideration exceeding € 100,000.- per year.

(ii) The board of directors shall further:

a) submit to the general meeting of shareholders of the Company the budget for each fiscal year;

b) report to the shareholders of the Company any litigation with third parties exceeding the amount of € 100,000.-;

c) deliver on or before each July 30th and January 31st a report on the status of the Company for the former six-month period.

10.8. Any director may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting and a meeting held by way of such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company.

10.9. Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

10.10 In the event that any director of the Company may have any conflicting interest in any decision to be made by the board of directors, such director shall make known to the board of directors of the Company such conflicting interest

and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The relevant director shall not consider or vote upon any such matter, and such matter, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company. If the Company has only one shareholder, a statement of the conflicting interest must be recorded in minutes. In case the Company is managed by a single director, such director shall only mention his conflicting interest to the shareholder.

10.11 The provisions of article 10.10 of these Articles do not apply when the decisions of the single director or of the board of directors relate to the day-to-day operations of the Company and are at arm's length terms.

10.12 No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company have an interest in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

Art. 11. Representation.

11.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single director, or, in case the Company is managed by a board of directors by the joint signatures of any two directors of the Company or by the sole signature of the person to whom specific signatory power has been granted by the single director or the Board of Directors, but only within the limits of such power.

11.2. The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 9.2 and 9.3. of these Articles and within the limits of such power.

Art. 12. Liability of the directors.

12.1. The directors assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Company Law.

12.2. To the extent permissible under Luxembourg law, the directors and other officers of the Company (including, for the avoidance of any doubt, the permanent representative of any legal entity appointed as director of the Company) as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 9.2 and 9.3. of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been directors, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

12.3. To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Company Law, a director shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other directors, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or wilful default.

IV. General meetings of shareholders

Art. 13. Powers and Voting rights.

13.1. The general meeting of shareholders properly constituted represents the entire body of shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company within the limits of the Company Law.

13.2 Without prejudice to article 13.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

13.3 Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

13.4 The single shareholder assumes all powers conferred by the Company Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes.

Art. 14. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

14.1 The notice periods and proceedings as well as the discussion proceedings provided by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

14.2 The board of directors or the statutory auditor(s) may convene a general meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month, if shareholders representing one-tenth of the capital require it in writing, with an indication of the agenda. One or more shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital may require the entry of one or more items on the agenda of any general meeting. This request must be addressed to the Company at least 5 (five) days before the relevant general meeting.

14.3 Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

14.4 If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

14.5 A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

14.6 Each shareholder may also participate in any meeting of the shareholders of the Company by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

14.7 Each shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing the shareholders to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company will only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be void.

14.8 Except as otherwise required by the Company Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be adopted by a simple majority of those present or represented and voting, regardless of the proportion of the share capital represented at such meeting.

14.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

14.10 The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 15. Accounting Year and annual general meeting.

15.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year.

15.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single director or, as the case may be, the board of directors must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, directors, and auditor(s) of the Company.

15.3. On separate accounts, (in addition to the accounts held by the Company in accordance with the Company Law and normal accounting practice), the board of directors shall determine at the end of each financial year, a result of each Compartment to be determined as follows:

The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus, dividend distribution) and the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during its exercise and which can regularly and reasonably be attributed to the management and operation of such Compartments (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution).

The shareholders will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the Company Law and normal practice.

15.4. All income and expenses not attributed to any specific Compartment shall be allocated to all the Compartments of the Company on a pro rata basis or other reasonable manner determined by the board of directors.

15.5. The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company shall, one month before the annual general meeting of shareholders, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditor(s) or the external auditor (as the case may be) of the Company who must prepare a report setting forth his/their proposals.

15.6. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Friday of March of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

15.7. The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the single director or the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

Art. 16. External auditor (réviseur d'entreprises).

16.1 The accounts of Company shall be audited by an external auditor (réviseur d'entreprises) to be appointed by the board of directors or the sole director in accordance with article 48 of the Securitisation Law.

Art. 17. Allocation of profits.

17.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

17.2. Without prejudice to the first paragraph of the present article, all net profits of the Company shall be distributed to the shareholders, at the latest upon the liquidation of the Company. The general meeting of shareholders decides upon the timing of the distribution of the net profits.

17.3. Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the single director, or as the case may be, the board of directors, in accordance with the decision of the general meeting of shareholders. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the single director or the board of directors of the Company.

17.4 The single director, or as the case may be, the board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Company Law.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company. Any liquidation of the Company must be conducted in accordance with article 7 on a Compartment by Compartment basis.

18.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company on a Compartment by Compartment basis shall be paid to the shareholders in proportion to the shares of each Compartment held by them.

VII. General provision

Art. 19. Prohibition to petition for bankruptcy of the Company.

19.1. In accordance with article 64 of the Securitisation Law, any investor (the Investor) in, and any creditor (the Creditor) of, the Company and any person which has entered into a contractual relationship with the Company (the Contracting Party) agrees not to petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company.

Art. 20. Reference.

20.1 Reference is made to the provisions of the applicable Company Law and the Securitisation Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resignation of the following managers of the Company with immediate effect and granting of full and complete discharge for the exercise of their mandates:

Mr. Gerhard Matzinger, manager, born on June 20, 1952 in Pochlarn, with professional address at Reisnerstrasse 5 Vienna, Austria, as class A manager;

Mr. José Maria Lozano Muñoz, manager, born on February 6, 1965 in Madrid, Spain, with professional address at Claudio Coello 106, Madrid, Spain, as class A manager;

Mr. Michael Werner, manager, born on October 13, 1961 in Vienna, with professional address at Seestrasse, 77 Erlenbach/Zurich, Switzerland, as class A manager;

Mr. Helmuth Hintringer, manager, born on November 17, 1950 in Neufelden, with professional address at Regina Elisabeta Bvs 5, Bucharest, Romania, as class A manager; and

ATC Management (Luxembourg) SARL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 103.336, as class B manager.

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolves to set the number of directors of the Company at four (4) and to appoint, with immediate effect and for a period of six years, the following Company's directors:

Mr. Michael Werner, director, born on October 13, 1961 in Vienna, with professional address at Seestrasse, 77 Erlenbach/Zürich, Switzerland;

Mr. Helmuth Hintringer, director, born on November 17, 1950 in Neufelden, with professional address at Regina Elisabeta Bvs 5, Bucharest, Romania; and

ATC Management (Luxembourg) SARL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 103.336; and

Ms. Angela Berney, director, born on April 10, 1959, in Switzerland, with professional address at Postfach 302 / St. Alban-Vorstadt 82 CH-4010 Basel, Switzerland.

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint L'Alliance Revision SARL, having its registered office at 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, as statutory auditor of the Company with immediate effect for a period of six years.

Ninth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholder' register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any employee of ATC Management (Luxembourg) SARL to proceed on behalf of the Company the change of legal form and regime of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at EUR 4,400,-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-six février.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de RP Global Finance, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.585 (la Société). La Société a été constituée le 20 janvier 2009 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

A comparu:

HNW Investment Services Ltd, une société dûment constituée et existant selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Bison Court, Road Town, Tórtola, Iles Vierges Britanniques VG 1110, immatriculée au Registre des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 371764 (l'Associé Unique),

ici représenté par Sophie Arvieux, avocate, de résidence à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.
- II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
 1. Renonciation aux formalités de convocation;
 2. Changement de la forme juridique de la Société d'une société à responsabilité limitée en une société anonyme;
 3. Constatation du rapport établi par L'Alliance Révision SARL, réviseur indépendant à Luxembourg, en rapport avec la conversion de la Société décrite au point 2. ci-dessus;
 4. Adoption du régime de titrisation luxembourgeois;
 5. Refonte complète des statuts de la Société afin de refléter les résolutions adoptées aux points 2 à 4 ci-dessus;

6. Constatation de la démission des gérants de la Société et octroi d'une décharge pleine et entière pour l'exercice de leurs mandats;

7. Nomination de M. Michael Werner, M. Helmuth Hintringer, Mme Angela Berney et ATC Management (Luxembourg) SARL en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée de six ans;

8. Nomination de L'Alliance Révision SARL en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour une durée de six ans;

9. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff et à tout employé d'ATC Management (Luxembourg) SARL pour procéder pour le compte de la Société au changement de forme juridique et régime de la Société;

10. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté se considérant lui-même comme dûment convoqué.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de changer la forme juridique de la Société d'une société à responsabilité limitée en une société anonyme, sans interruption de sa personnalité juridique, et d'adopter la forme de société anonyme, cette résolution entrant en vigueur immédiatement après l'adoption des résolutions ci-après.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de prendre acte du rapport du réviseur indépendant. Le changement de la forme légale est effectuée sur la base d'un rapport conformément aux articles 26-1 et 31-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, établi par L'Alliance Révision S.à r.l., auditeur indépendant, en date du 26 février 2009.

Les conclusions du rapport sont les suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des actifs et passifs de la Société, qui correspondent au moins au nombre et à la valeur nominale des actions ordinaires à émettre par la Société anonyme.»

Ce rapport restera annexé au présent acte.

Suite à la transformation de la Société en société anonyme, les actions existantes, leur nombre et la valeur nominale de celles-ci restant inchangées, sont attribuées à l'actionnaire unique en fonction de sa participation dans la Société avant la transformation de sa forme légale.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'adopter le régime de titrisation luxembourgeois et que la Société soit soumise aux dispositions de la loi luxembourgeoise sur la titrisation du 22 mars 2004 en plus des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et des statuts modifiés de la Société.

Cinquième résolution

Afin de refléter les résolutions adoptées ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier et de reformuler intégralement les Statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

I. Forme - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. La dénomination de la société est RP Global Finance (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés) et par la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la Loi sur la Titrisation), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale) agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger par une décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et que ces événements peuvent compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'ont

toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet.

3.1. La Société peut conclure tout type de transactions de titrisation conformément à la Loi sur la Titrisation et en particulier, peut acquérir ou assumer, directement ou indirectement ou par l'intermédiaire d'une autre entité, des risques relatifs à tout type de prêts, créances, dettes, et/ou autres biens ou actifs (y compris des valeurs mobilières et instruments financiers de tout type), et/ou tout risque relatif à des dettes ou engagements de tiers ou inhérents à tout ou partie des activités entreprises par des tiers (les Actifs Sous-Jacents) et d'investir directement ou indirectement, d'acquérir, de détenir ou de disposer des Actifs Sous- Jacents endéans les limites de la Loi sur la Titrisation.

3.2. La Société peut émettre des actions, obligations, billets à ordre et toute sorte de titres représentatifs d'emprunts et/ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques relatifs aux Actifs Sous-Jacents. La Société peut emprunter sous toute forme quelle qu'elle soit dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

3.3. La Société peut octroyer des garanties et accorder des natissements, hypothèques ou toute autre type de sûretés sur tous ou une partie de ses actifs dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

3.4. La Société peut librement disposer de, et céder, ses actifs aux conditions établies par le conseil d'administration ou l'administrateur unique le cas échéant.

3.5. La Société pourra, d'une manière générale, employer toutes techniques et utiliser tous instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.6. La Société pourra accomplir toutes transactions commerciales ou financières qui directement ou indirectement se rapportent aux objets ci-dessus.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution des actionnaires ou de l'actionnaire unique de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000) représenté par cinquante mille (50.000) actions sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires ou de l'actionnaire unique de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. Les actions émises par la Société peuvent être exprimées comme étant exclusivement rattachées à un ou plusieurs Compartiments spécifiques de la Société.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions sont et resteront nominatives.

6.2. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés et il peut être consulté par chaque actionnaire qui le demande.

6.3. Les actions émises peuvent être exprimées comme étant exclusivement rattachées à un ou plusieurs Compartiments spécifiques de la Société. Toutes les actions affectées à un ou plusieurs Compartiments de la Société sont rachetables. Le rachat des actions d'un Compartiment donné ne pourra s'effectuer qu'en utilisant les sommes disponibles à la distribution conformément à la Loi sur les Sociétés (fonds distribuables comprenant le compte de prime d'émission) et qui sont le produit d'une cession partielle ou totale et/ou autre revenu du Compartiment en question. Les actions qui ont été rachetées seront immédiatement suspendues et en tant que telles n'auront pas de droits de vote et n'auront aucun droit à des dividendes ou produits de la liquidation. Les actionnaires acceptent que le rachat des actions d'un Compartiment donné effectué conformément aux présentes dispositions respecte leur droit à un traitement égal de la part de la Société.

6.4. Le prix de rachat des actions d'un Compartiment donné (le Prix de Rachat) est calculé par le conseil d'administration ou par la personne nommée par le conseil d'administration sur la base de la valeur de l'actif net du Compartiment correspondant. Le Prix de Rachat peut être payé soit sous la forme d'une distribution en numéraire ou en nature ou partiellement en numéraire et partiellement en nature.

6.5. La valeur de l'actif net par action d'un Compartiment donné sera exprimée comme un chiffre par action et sera déterminé pour un jour d'évaluation en divisant les actifs nets de ce Compartiment, c'est à dire la valeur marchande des actifs sous-jacents de ce Compartiment moins le passif de ce Compartiment à la fermeture des bureaux ce jour là, par le nombre d'actions d'un Compartiment donné alors émises à ladite fermeture des bureaux. La valeur marchande des

actifs sous-jacents du Compartiment peut également être déterminée par une autre méthode que le conseil d'administration considère comme juste et raisonnable. En l'absence de mauvaise foi, faute lourde ou d'erreur manifeste, toute décision prise par le conseil d'administration quant au calcul du Prix de Rachat sera définitive et engagera la Société ainsi que ses actionnaires présents, anciens ou futurs.

6.6. Les actions seront cédées par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des actionnaires de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes mandatées à cet effet. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de cession qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de cession.

6.7. Chaque action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre d'actions existantes.

6.8. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.9. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 7. Compartiments.

7.1. Le conseil d'administration peut créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (le Compartiment ou les Compartiments). Sauf disposition contraire prévue par les résolutions du conseil d'administration créant ce Compartiment, chaque Compartiment correspondra à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. La résolution du conseil d'administration créant un ou plusieurs Compartiments, ou les modifiant, auront force exécutoire vis-à-vis des tiers, à compter de la date de ces résolutions.

7.2. Entre les actionnaires et les créanciers, chaque Compartiment de la Société sera traité comme une entité séparée. Les droits des actionnaires et créanciers de la Société qui (i) lorsqu'ils sont entrés en existence, ont été désignés comme rattachés à un Compartiment ou qui (ii) sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf disposition contraire prévue par la résolution du conseil d'administration créant ce Compartiment, strictement limités aux actifs de ce Compartiment et les actifs de ce Compartiment seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces actionnaires et créanciers. Les créanciers et actionnaires de la Société dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société n'auront aucun droit aux actifs d'un quelconque Compartiment.

7.3. Sauf disposition contraire prévue par la résolution du conseil d'administration ayant créé un Compartiment spécifique, aucune résolution du conseil d'administration ne pourra être prise pour modifier la résolution ayant créé ce Compartiment ou pour prendre toute autre décision affectant directement les droits des actionnaires ou créanciers dont les droits sont rattachés à un tel Compartiment en ce compris une décision de liquider les actions du Compartiment concerné sans le consentement préalable des actionnaires ou créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision prise par le conseil d'administration en violation de cette disposition sera nulle. Par dérogation, le conseil d'administration est le seul à pouvoir décider du rachat des actions conformément à l'article 6.3.

7.4. Chaque Compartiment de la Société peut être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

7.5. Lorsqu'en vertu de l'article 7.3. ci-dessus, le consentement préalable des actionnaires d'un Compartiment spécifique est exigé, les conditions de majorité définies à l'article 14 ci-dessous s'appliquent. Lorsque le consentement préalable des créanciers d'un Compartiment spécifique est exigé, les conditions de majorité définies soit par la résolution du conseil créant ce Compartiment ou par les documents d'émission afférents aux titres de ce Compartiment s'appliquent.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Conseil d'administration.

8.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, actionnaires de la Société ou non. Ils seront élus pour une durée ne pouvant dépasser six ans et seront rééligibles. Toutefois, dans la mesure où la Société n'a qu'un seul actionnaire, l'actionnaire unique, après avoir pris acte lors d'une assemblée générale que la Société a un actionnaire unique, peut décider que la Société soit administrée par un administrateur unique, jusqu'à la première assemblée générale suivant l'admission d'au moins un actionnaire supplémentaire.

8.2. Les administrateurs seront élus par l'actionnaire unique ou par les actionnaires en assemblée générale. Les actionnaires ou l'actionnaire unique de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs (sous réserve de l'article 8.1 ci-dessus), leur rémunération et la durée de leur mandat. Au cas où un administrateur est nommé sans indication de la durée de son mandat, il sera considéré comme étant nommé pour une période de six ans à compter de la date de son élection. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

8.3. Si une entité juridique est nommée administrateur de la Société, cette entité doit désigner un représentant permanent qui la représentera dans ses fonctions d'administrateur de la Société. Si le représentant permanent est incapable d'assumer ses fonctions quelle qu'en soit la raison (en ce compris, sans limitation, destitution, démission, révocation, décès), l'entité juridique doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

8.4. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants peuvent élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui procédera à la nomination définitive.

Art. 9. Pouvoirs de l'administrateur unique ou du conseil d'administration.

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés ou par les présents Statuts aux actionnaires sont de la compétence de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société qui aura tous pouvoirs pour accomplir et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société et à la Loi sur le Titrisation.

9.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, actionnaires ou non, par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration ou conformément à l'article 11.1 des Statuts.

9.3. L'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, fondés de pouvoir ou autres agents, qui peuvent être mais ne sont pas obligatoirement actionnaires, agissant individuellement ou conjointement. Si un ou plusieurs administrateurs de la Société a/ont été habilité(s) à représenter la Société dans le cadre de la gestion journalière de la Société, le conseil d'administration devra rapporter à l'assemblée générale annuelle tout salaire, rémunération et/ou autres avantages accordés à cet (ces) administrateur(s) au cours de l'exercice social en question.

Art. 10. Procédure.

10.1. Le conseil d'administration de la Société doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, et qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société.

10.2. Le conseil d'administration de la Société se réunira sur convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation qui sera, en principe, au Luxembourg.

10.3. Il sera donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration de la Société au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil d'administration de la Société.

10.4. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil d'administration de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque membre du conseil d'administration de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions tenues à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du conseil d'administration de la Société.

10.5. Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration en nommant par écrit, soit en original ou par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut également nommer un autre administrateur comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

10.6. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil d'administration sont valablement prises à la majorité des voix exprimées. Au cas où, à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président de la réunion sera prépondérant. Les résolutions du conseil d'administration seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

10.7.

(i) En dépit de art. 10.6. ci-dessus, les décisions suivantes du conseil d'administration devront être approuvées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société:

a) vente, transfert, gage ou aliénation de tout actif de la Société représentant plus de 10% de la valeur des actifs de la Société;

b) entrée dans, modification ou fin de tout contrat de travail avec les exécutifs de la Société, à condition que la rémunération annuelle de ces personnes excède of € 100.000,-;

c) entrée dans, modification ou résiliation de tout contrat, ayant un terme de plus de 3 ans, à l'exception de ceux ayant une considération par année devant être payée par la Société, inférieure à € 100.000,-;

d) entrée dans, modification ou résiliation de tout contrat ayant une considération par année devant être payée par la Société, supérieure à € 150.000,-;

e) entrée dans, modification ou résiliation de tout contrat conclu par la Société avec ses actionnaires ou tout autre partie liée aux actionnaires ayant une considération supérieure à € 50.000,- par an;

f) entrée dans, modification ou résiliation de tout prêt pour un montant supérieur à € 250.000,-;

g) entrée dans ou modification de toute garantie ou nantissement consenti par la Société en faveur de tiers;

h) octroi de tout financement aux actionnaires de la Société ou à toute partie liée aux actionnaires;

- i) octroi ou révocation de pouvoirs de représentation généraux; ou
- j) entrée dans des contrats avec des conseillers légaux, fiscaux, des comptables ou autres pour un coût supérieur à € 100.000,- par an.

(ii) Le conseil d'administration doit également:

- a) soumettre à l'assemblée générale des actionnaires de la Société le budget pour chaque exercice social;
- b) reporter aux actionnaires de la Société tout litige avec des tiers pour un montant supérieur à € 100.000,-;
- c) émettre avant ou le 30 juillet et 31 janvier un rapport sur la situation de la Société sur la période des six mois précédents.

10.8. Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre, et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion et sera considérée comme tenue au siège social de la Société.

10.9. Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées en original, par télégramme, télex, facsimilé ou courrier électronique.

10.10. Au cas où un administrateur de la Société a un intérêt contraire concernant une décision que le conseil d'administration doit prendre, cet administrateur fera connaître au conseil d'administration de la Société son conflit d'intérêt et faire inscrire cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. L'administrateur concerné ne délibérera pas et ne votera pas sur l'affaire en question, et cette question ainsi que le conflit d'intérêt dudit administrateur seront rapportés à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société. Si la Société a un actionnaire unique, une déclaration du conflit d'intérêt sera inscrite dans le procès-verbal. Au cas où la Société est gérée par un administrateur unique, cet administrateur mentionnera seulement son conflit d'intérêt à l'actionnaire.

10.11. Les dispositions de l'article 10.10 des présents Statuts ne s'appliquent pas quand les décisions de l'administrateur unique ou du conseil d'administration concernent des opérations courantes de la Société et sont conclues dans des conditions normales.

10.12. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou personne ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans cette transaction, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou personne.

Art. 11. Représentation.

11.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique, ou si la Société est gérée par un conseil d'administration, par les signatures conjointes de deux administrateurs de la Société ou par la signature unique de toute personne à qui un pouvoir spécial de signature a été conféré par l'administrateur unique ou le conseil d'administration, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

11.2 La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément aux articles 9.2. et 9.3. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Responsabilité des administrateurs.

12.1 Les administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi sur les Sociétés.

12.2 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les administrateurs et autres fondés de pouvoir de la Société (en ce compris, en tout état de cause, le représentant permanent de toute entité juridique nommé administrateur de la Société), ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 9.2. et 9.3. des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être une partie en raison de leur statut actuel ou passé d'administrateurs, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à une faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

12.3. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi sur les Sociétés, un administrateur ne sera pas tenu responsable des actes, négligences ou manquements des autres administrateurs, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quel qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de leur mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

IV. Assemblées générales des actionnaires

Art. 13. Pouvoirs et droits de vote.

13.1. L'assemblée générale des actionnaires valablement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à toutes les opérations de la Société dans les limites de la Loi sur les Sociétés.

13.2. Sans préjudice de l'article 13.4 des présents Statuts, les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblées générales.

13.3. Chaque actionnaire a un droit de vote proportionnel à son actionnariat. Chaque action donne droit à un vote.

13.4. L'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi sur les Sociétés à l'assemblée générale des actionnaires. Les décisions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

Art. 14. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote.

14.1 Les délais et formalités de convocation ainsi que les règles de tenue des assemblées générales prévus par la loi gouverneront la convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société sauf disposition contraire prévue par les présents Statuts.

14.2 Une assemblée générale peut être convoquée par le conseil d'administration ou le réviseur d'entreprise. Ils sont obligés de la convoquer de façon qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour. Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale. Cette demande doit être envoyée par lettre recommandée cinq jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

14.3. Les assemblées des actionnaires de la Société seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

14.4. Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

14.5. Un actionnaire peut prendre part à toute assemblée des actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire (actionnaire ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimilé ou courrier électronique.

14.6. Chaque actionnaire peut également participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée.

14.7. Chaque actionnaire peut également voter grâce aux bulletins de vote fournis par la Société. Les bulletins de vote renseignent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter pour la résolution proposée. Les bulletins de vote doivent être envoyés par les actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimilé ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les bulletins de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les bulletins de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

14.8. Sauf si la Loi sur les Sociétés ou les présents Statuts l'exigent autrement, les résolutions à une assemblée des actionnaires de la Société dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

14.9. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée peut être convoquée dans les formes statutaires, par des annonces publiées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le journal officiel du Luxembourg, le Mémorial, et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibérera valablement indépendamment de la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

14.10. La nationalité de la Société ne peut être changée et les engagements de ses actionnaires ne peuvent être augmentés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et propriétaires d'obligations.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 15. Exercice Social et assemblée générale annuelle.

15.1. L'exercice social de la Société commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, administrateurs et auditeur(s) de la Société.

15.3. Sur des comptes distincts (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et à des pratiques comptables courantes), le conseil d'administration déterminera à la clôture de chaque exercice social, le résultat de chaque Compartiment qui sera déterminé de la manière suivante:

Le résultat de chaque Compartiment consistera en le solde de tous les revenus, bénéfiques, ou autres recettes payée ou dues de toute autre manière pour le Compartiment concerné (en ce compris les plus-values, boni de liquidation, distribution de dividende) et le montant des dépenses, pertes, impôts et autres transferts de fonds encourus par la Société au cours de son exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement imputés à la gestion et au fonctionnement des Compartiments (en ce compris les honoraires, frais, impôt sur les bénéfiques et plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividende).

Les actionnaires approuveront ces comptes distincts au même moment que les comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et la pratique courante.

15.4. Tous les revenus et dépenses qui ne sont pas imputés à un Compartiment précis seront répartis parmi tous les Compartiments proportionnellement ou d'une autre manière jugée raisonnable déterminée par le conseil d'administration.

15.5. L'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société fournira, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au(x) commissaire(s) aux comptes ou réviseur(s) d'entreprises (le cas échéant) de la Société qui devra/devront préparer un rapport exposant ses/leurs propositions.

15.6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième vendredi du mois de mars de chaque année à 10.00 heures du matin. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

15.7. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société considère de manière discrétionnaire que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 16. Réviseur d'entreprises.

16.1. Les comptes de la Société seront contrôlés par un réviseur d'entreprise nommé par le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la Société conformément à l'article 48 de la Loi sur la Titrisation.

Art. 17. Affectation des Bénéfices.

17.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

17.2. Sans préjudice des dispositions du premier paragraphe du présent article, tous les bénéfices nets de la Société seront distribués aux actionnaires, au plus tard au jour de la liquidation de la Société. L'assemblée générale des actionnaires décidera de la date de distribution des bénéfices nets.

17.3. Les dividendes, si exigibles, seront distribués au moment et endroit déterminés par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société.

17.4. L'administrateur unique, ou le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par une résolution de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la résolution des actionnaires ou la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société. Toute liquidation de la Société devra être menée conformément à l'article 7, Compartiment par Compartiment.

18.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société Compartiment par Compartiment sera distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions de chaque Compartiment que chaque actionnaire détient.

VII. Disposition générale

Art. 19. Interdiction des requêtes en déclaration de faillite de la Société.

19.1. Conformément aux dispositions de l'article 64 de la Loi sur la Titrisation, tout investisseur (l'Investisseur), et tout créancier (le Créancier) de la Société et toute autre personne ayant contracté avec la Société (la Partie Contractante) acceptent de ne pas assigner la Société en faillite ou de requérir à son encontre l'ouverture de toute procédure collective ou d'assainissement.

Art. 20. Référence.

20.1 Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi sur les Sociétés et la Loi sur la Titrisation.

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique décide de prendre acte de la démission des gérants suivants de la Société avec effet immédiat et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat:

M. Gerhard Matzinger, gérant, né le 20 juin 1952 à Pochlarn, avec adresse professionnelle au Reisnerstrasse 5, Vienne, Autriche, en tant que gérant de classe A;

M. José Maria Lozano Muñoz, gérant, né le 6 février 1965 à Madrid, Espagne, avec son adresse professionnelle au Claudio Coello 106, Madrid, Espagne, en tant que gérant de classe A;

M. Michael Werner, gérant, né le 13 octobre 1961 à Vienne, avec adresse professionnelle au Seestrasse, 77 Erlenbach/Zürich, Suisse, en tant que gérant de classe A;

M. Helmuth Hintringer, gérant, né le 17 novembre 1950 à Neufelden, avec adresse professionnelle à Regina Elisabeta Bvs 5, Bucarest, Roumanie, en tant que gérant de classe A; et

ATC Management (Luxembourg) SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.336, en tant que gérant de classe B.

Septième résolution

L'Actionnaire Unique décide de fixer le nombre des administrateurs de la Société à quatre (4) et de nommer, avec effet immédiat et pour une durée de six ans, en qualité d'administrateurs de la Société:

M. Michael Werner, administrateur, né le 13 octobre 1961 à Vienne, avec adresse professionnelle au Seestrasse, 77 Erlenbach/Zürich, Suisse;

M. Helmuth Hintringer, administrateur, né le 17 novembre 1950 à Neufelden, avec adresse professionnelle à Regina Elisabeta Bvs 5, Bucarest, Roumanie; et

ATC Management (Luxembourg) SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.336; et

Mme Angela Berney, administrateur, née le 10 avril 1959 en Suisse, avec adresse professionnelle à Postfach 302 / St. Alban-Vorstadt 82 CH-4010 Basel, Suisse.

Huitième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer L'Alliance Révision SARL, ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat pour une durée de six ans.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff et à tout employé d'ATC Management (Luxembourg) SARL pour procéder pour le compte de la Société au changement de forme juridique et régime de la Société.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges de toute sorte, qui incombent à la Société du fait du présent acte, s'élèvent à environ EUR 4.400,-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la demande des parties comparantes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Sophie Arvieux, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 mars 2009, LAC/2009/7860. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009043930/9127/940.

(090050569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

MODERNBAU LUX Société Anonyme, Société Anonyme.

Siège social: L-5220 Sandweiler, 2, rue Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 31.069.

Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 1. April 2008 geht hervor, dass Herr Marco Ries, Réviseur d'Entreprises, 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg, als Aufsichtskommissar für die Jahre 2003 bis 2008 bestellt ist.

Desweiteren geht aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 15. Mai 2008 hervor, dass die Herren Stefan Klein, wohnhaft in Feldstrasse 17, D-66132 Bischmisheim, und Jörg Schmidt, wohnhaft in Amselweg 8, D-66271 Kleinblittersdorf, als Verwaltungsräte bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2010 statt finden wird, bestellt sind.

Für gleichlautenden Auszug

MODERNBAU LUX S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2009043327/521/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00663. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

MLS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 66.566,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 127.213.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique MAJOR LEAGUE SOCCER, L.L.C, une société valablement constituée selon le droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) et ayant son siège social au c/o The Prentice-Hall Corporation System, INC., 32 Loockerman Square, Suite L-100, Dover, Kent County, Delaware 19904, Etats-Unis d'Amérique (l'«As-sociée Unique»), prises le 2-25-09 2009 que:

- l'Associée Unique accepte la démission de Marcel Stephany en tant que gérant de la Société.

- l'Associée Unique décide de nommer, pour une durée indéterminée, M. Renaud Labye, né le 11 Septembre 1977 à Liège (Belgique) ayant son adresse professionnelle au 14, Rue au Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg) au titre de gérant.

Il résulte que le conseil de gérance de la Société sera désormais constitué comme suit:

- M. Renaud Labye, né le 11 Septembre 1977 à Liège (Belgique) ayant son adresse professionnelle au 14, Rue au Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg);

- M. Sean Prendergast, né le 21 mars 1972 à New York, (Etats-Unis d'Amérique), ayant pour adresse professionnelle le 420,5^{ème} Avenue, 7^{ème} Etage, New York, NY 10018 (Etats-Unis d'Amérique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2-23-09.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009043364/556/28.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07408. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 131.744.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Merrill Lynch European Real Estate Opportunity Fund L.P., a limited partnership, organised under the laws of England and Wales, having its registered office at 10, Upper Bank Street, E14 5JJ London, United Kingdom (hereinafter the "Sole Shareholder"),

Here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing party represented as stated here above, has requested the undersigned notary to draw up that it is the Sole Shareholder of Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 131.744 and incorporated by deed of the undersigned notary on 19 July 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 2357 on 19 October 2007 (the "Company").

The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER dated 15 January 2009, published in the Mémorial C under number 441 on 28 February 2009.

The appearing party representing the entire share capital of the Company takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to amend Article 12 paragraph 1 of the Articles, which shall read as follows:

Art. 12. Paragraph 1. "The Company is managed by one or several managers, who need not to be partners. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (class A managers and class B managers)."

Second resolution

The Sole Shareholder decides to amend Article 12 paragraph 3 of the Articles, which shall read as follows:

Art. 12. Paragraph 3. "The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any A manager together with any B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated.

The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be partner(s) or manager(s) of the Company. In this case, the single signature of any person to whom such power has been validly delegated in accordance with the Articles shall bind the Company."

Third resolution

The Sole Shareholder decides to amend Article 14 of the Articles, which shall read as follows:

Art. 14. "The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by the joint signature of any A manager together with any B manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by the joint signature of any A manager together with any B manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers."

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately EUR 750.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par-devant Nnous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Merrill Lynch European Real Estate Opportunity Fund GP L.P., une société en commandite, régie selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 10, Upper Bank Street, E14 5JJ Londres, Royaume-Uni, (ci-après "Associé Unique"),

Ici représentée par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elle est l'Associé Unique de Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744, constituée par acte du notaire instrumentant, le 19 juillet 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 2357 du 19 octobre 2007 (la "Société").

Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés suivant un acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER en date du 15 janvier 2009, publié au Mémorial C dans le numéro 441 du 28 février 2009.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 12 alinéa 1^{er} des Statuts comme suit:

Art. 12. Alinéa 1^{er}. "La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. En cas de pluralité de gérants, les gérants constituent un conseil de gérance composé par deux classes de gérants (gérants de classe A et gérants de classe B)."

Seconde résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 12 alinéa 3 des Statuts comme suit:

Art. 12. Alinéa 3. "La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégué.

Le gérant unique ou, dans le cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc, le(s)quel(s) peut/peuvent ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Dans ce cas, la signature unique de toute personne à qui un tel pouvoir a été valablement délégué dans les conditions des Statuts de la Société liera la Société."

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 14 des Statuts comme suit:

Art. 14. "Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme EUR 750,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande de la même personne comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 mars 2009. Relation: LAC/2009/10489. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043877/242/115.

(090050386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Almalux Group, Société Anonyme.

Siège social: L-9552 Wiltz, 20, rue des Pêcheurs.

R.C.S. Luxembourg B 124.002.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 3 février 2009

A l'unanimité, l'Assemblée constate la démission de son poste d'administrateur de Monsieur Jacques BONTEMPS, demeurant à B-1560 Hoeilaart, 71, Koedaalstraat.

L'assemblée décide de pourvoir à son remplacement et nomme en qualité d'administrateur Monsieur Joël DEVLEMINCKX, né le 23 août 1957 à Virginal-Samme, et domicilié à B-7190 Marche-lez-Ecaussinnes, Rue de la Sucrierie, 2.

Ce mandat expirera lors de l'assemblée générale de 2012.

Suite à cette décision, le conseil d'administration est composé comme suit:

- Monsieur Olivier HANOZET.
- Monsieur Michel KINDTS;
- Monsieur Joël DEVLEMINCKX.

Pour extrait conforme
Fiduciaire Internationale S.A.
Route d'Esch, 7
L-1470 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009043378/1004/24.

Enregistré à Diekirch, le 16 mars 2009, réf. DSO-DC00132. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090049363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Bertona S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.604.

—
La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 16 mars 2009 à 14.00 h

a été nommé gérant unique Robert Groot, né le 1^{er} février 1971 à Alkmaar, Pays-Bas et demeurant à Noorderlicht, 18, NL-1704 ZL Heerhugowaard, Pays-Bas

à effet du 18 mars 2009

en remplaçant Jan H. van Leuvenheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 mars 2009.

BERTONA Sàrl

Jan H. van Leuvenheim

Gérant unique

Référence de publication: 2009043374/816/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08508. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Starwell Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.383.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 16 mars 2009 à 14.30 h

a été nommé gérant unique Robert Groot, né le 01 février 1971 à Alkmaar, Pays-Bas et demeurant à Noorderlicht, 18, NL-1704 ZL Heerhugowaard, Pays-Bas

à effet du 18 mars 2009

en remplaçant Jan Herman van Leuvenheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 mars 2009.

STARWELL HOLDING Sàrl

Jan H. van Leuvenheim

Gérant unique

Référence de publication: 2009043373/816/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08509. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Ultima International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 118.590.

La soussignée atteste par la présente que son gérant Hendrik D.G.A. Vanden Berghe a changé de domicile et que son adresse actuelle est 5A, op der Lei, L-9746 Drauffelt, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 26 mars 2009.

ULTIMA INTERNATIONAL Sàrl

Hendrik D.G.A. Vanden Berghe

Signature

Gérant unique

Référence de publication: 2009043372/816/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08510. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Luxfinancière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 78.652.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2009

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

Signataire catégorie A:

- Madame Anna PONTE, administrateur de sociétés, demeurant au 51, Via Santa Lucia, I-35123 Padova, Italie.

Signataires catégorie B:

- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg;
- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009043294/534/27.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08568. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Garance Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 46.001.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 14 novembre 2008

«Le Conseil prend acte de la démission de Kenneth Sharp et d'Olivier Suwier en tant qu'administrateurs de la société en date du 30 janvier 2009.

Il est proposé de remplacer Kenneth Sharp par Karel De Wilde, demeurant à 9050 Gent (Belgique), Emiel Van Swedenlaan 8, qui achèvera le terme du mandat de Kenneth Sharp, à savoir l'assemblée générale de mai 2009.

Il est proposé de remplacer Olivier Suwier par Dirk Jacobs, demeurant à 1700 Dilbeek (Belgique), Achter d'Abdij 36, qui achèvera le terme du mandat d'Olivier Suwier, à savoir l'assemblée générale de mai 2011.

Ces décisions seront ratifiées lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Pour le Conseil d'Administration

F. DESLYPERE / P. GUSTIN

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009043293/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC02154. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Anchorage Venture Lab S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 99.225.

En date du 11 novembre 2008, EURAUDIT SARL a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURAUDIT SARL

Signatures

Référence de publication: 2009043307/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07757. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Vespucci S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 960.150,00.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 112.724.*Extrait des résolutions des associés du 25 mars 2009*

Les associés de Vespucci S.à r.l. (la "Société"), ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission du gérant suivant avec effet immédiat:

* Stefania Castellaneta, gérant de catégorie C;

- de nommer le gérant suivant avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée:

* gérant de catégorie C: Roberto Muroi, né le 31 décembre 1968 à Camposampiero, Italie, demeurant professionnellement au 10, Via Gaetano Negri, 20123 Milan, Italie.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Jan Willem Overheul.

Référence de publication: 2009043274/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08286. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Universal (US) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 105.075.

Le gérant de la Société Anne DELORD a récemment changé d'adresse comme suit:

21, Allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

vers le

43, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 26 mars 2009.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043260/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08477. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Doria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 992.850,00.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 112.723.*Extrait des résolutions des associés du 25 mars 2009*

Les associés de Doria S.à r.l. (la "Société"), ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission du gérant suivant avec effet immédiat:

* Stefania Castellaneta, gérant de catégorie C;

- de nommer le gérant suivant avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée:

* gérant de catégorie C: Roberto Muroi, né le 31 décembre 1968 à Camposampiero, Italie, demeurant professionnellement au 10, Via Gaetano Negri, 20123 Milan, Italie.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Jan Willem Overheul.

Référence de publication: 2009043276/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08284. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Aprilis Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 80.981.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 18 mars 2009

Résolution

Suite à la démission d'Isabelle Lambert de son mandat de commissaire aux comptes, l'assemblée nomme Picigiemme S.à.r.l., avec siège social au 38, Haerebiereg, L-6868 Wecker.

Son mandat viendra à échéance à l'assemblée tenue en 2012.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Référence de publication: 2009043283/9120/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08173. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Captiva Capital (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 100.941.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique du 25 mars 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Laetitia Ambrosi, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Frederik Kuiper, né le 9 novembre 1974 à Utrecht, Pays-Bas, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Luxembourg, en tant que Gérant de la société, et ce avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Isabelle Clinquart

Mandataire

Référence de publication: 2009043279/9168/19.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08457. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

AAA Alternative Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.498.

RECTIFICATIF

Le dépôt N° L080138840.05 du 18.09.08 est erroné,

1. L'administrateur Jean-Jacques Pfizman n'ayant pas été nommé administrateur
2. Mr Philippe Canessa né le 03.12.1958 doit être enregistré comme suit: Mr Philip Canessa, résidant professionnellement Suite 212, Neptune House, Marina Bay, Gibraltar.

Pour AAA Alternative Fund

Pictet Funds (Europe) S.A.

Grégory Fourez / Christopher Misson

Référence de publication: 2009043278/52/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04934. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Kalispera, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 76.399.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/01/2009

Le 14 janvier 2009 s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société KALISPERA S.A.

L'associé unique, a décidé:

- D'accepter la démission de Mademoiselle Melinda SOMOGYI, née le 14 octobre 1975 à Budapest (Hongrie) avec adresse professionnelle à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités, au poste d'administrateur de la société avec effet au 01/04/2009.

Fait à Capellen.

Certifié conforme

Signature

Référence de publication: 2009043328/825/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07471. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

HPS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.059.

—
Extrait du 5 mars 2009

Il est à noter que le gérant suivant a démissionné de la société HPS Invest S.à.r.l., avec effet au 1^{er} décembre 2008:
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 5 mars 2009.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043286/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08275. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Profida Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.691.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil tenue le 19 mars 2009

Résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Madame Zoé Maka en tant qu'administrateur et administrateur-délégué.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Référence de publication: 2009043284/9120/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08171. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Capital Sequoia SPF, Société Coopérative organisée comme une Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 136.053.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06/03/2009

Le 6 mars 2009 s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «Capital Séquoia SPF» CoopSA.

Les actionnaires ont décidé:

- D'accepter la démission, en date du 30 mars 2009, de Monsieur Rémi SCOLAN, né au Havre (France), le 18 mars 1961, avec adresse professionnelle au 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg en tant qu'administrateur de la société «Capital Séquoia SPF» CoopSA.

- D'accepter la nomination, à partir de la date du 30 mars, de Madame Maryse VERIN, née à Yaoundé (Cameroun) le 8 mars 1967, avec adresse professionnelle au 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg en tant qu'administratrice de la société «Capital Séquoia SPF» CoopSA.

Fait à Luxembourg.

Certifié conforme

Signatures

Référence de publication: 2009043329/825/22.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04575. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Epicure Berlin Property Management and Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 111.467.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 17 juin 2008

- Hermanus Roelof Willem Troskie a été renommé en tant qu'administrateur avec effet au 17 juin 2008 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.

- John Kleynhans a été renommé en tant qu'administrateur avec effet au 17 juin 2007 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009043281/631/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07867. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

SREI (Southern Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 87.986.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 20 mars 2009

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de John McHugh en tant que gérant de la Société, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2009043277/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08458. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Couth S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 63.314.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 24 mars 2009

Résolution

Suite à la démission de Madame Isabelle Lambert de son mandat, l'assemblée décide de nommer:

Commissaire aux comptes: Picigiemme S.à.r.l., avec siège social au 38, Haerebiërg, L-6868 Wecker.

Son mandat viendra à échéance à l'assemblée tenue en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Référence de publication: 2009043285/9120/19.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08194. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

Elfa Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.381.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en date du 6 janvier 2009 que:

1. L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire à la liquidation, approuve le Rapport du Liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

2. L'assemblée donne décharge pleine et entière au Liquidateur et au Commissaire à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

3. L'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société;

4. Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Le Liquidateur

Référence de publication: 2009043149/304/24.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04253. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.
